



Convention de partenariat Festival du livre jeunesse et ado de Gaillac

30^{ème} édition – 4 et 5 octobre 2025

Entre :

La Ville de Gaillac représentée par Mme. Martine SOUQUET en qualité de Maire

Et

La Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet représentée par Paul SALVADOR, en qualité de Président

Préambule :

Depuis 30 ans, la Ville de Gaillac organise son festival du livre avec d'abord le partenariat de la communauté de communes Tarn et Dadou et ensuite celui de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet. Cette dernière collabore autour de missions identifiées pour promouvoir le projet porté et piloté par la commune de Gaillac.

A ce titre, la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet s'engage à :

Article 1 : Programmation des auteurs

- Proposer et participer à la recherche des auteurs de l'édition 2025 du Festival du livre jeunesse et ado au sein du comité de sélection des auteurs composé de représentants de la Ville de Gaillac, la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet ainsi que de la librairie partenaire (cf. annexe n°1 Charte sélection des auteurs) ;
- Communiquer dès que possible à la Ville les axes de travail que la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet souhaite mettre en avant dans le cadre du Contrat Territoire Lecture, dans l'objectif de développer des projets communs en toute transparence ;
- Viser et signer les contrats des auteurs tripartites en amont de leur envoi. Etablir, engager et assurer le suivi des bons de commande afférents ;
- Engager les dépenses correspondant à la participation à l'intendance (hébergement et restauration des auteurs). Assurer le suivi de paiement auprès des prestataires identifiés.

Article 2 : Prix du livre Petite enfance

- Participer à la sélection d'ouvrages pouvant concourir au prix du livre Petite enfance parmi les auteurs invités et à établir un ordre de préférence ;
- Présenter le projet et regrouper les inscriptions des établissements scolaires de la ville de Gaillac et du territoire souhaitant participer au prix du livre Petite enfance ;
- Accueillir les classes participant au prix du livre Petite enfance en leur proposant des animations en lien avec les 3 albums en lice ;
- Recueillir le vote des élèves des écoles de Gaillac et de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet dans le respect du calendrier établi conjointement ;
- Participer au choix de la compagnie qui adaptera l'album lauréat au sein d'un comité de sélection composé de représentants de la Ville de Gaillac, de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet, du partenaire le Crédit Mutuel et d'un conseiller pédagogique de l'éducation nationale ;
- Recueillir à l'aide d'un questionnaire le retour des enseignants inscrits sur le projet à des fins d'évaluation.

Article 3 : Mise à disposition du personnel

- Mobiliser une équipe de médiathécaires, coordonnée par un interlocuteur identifié, sur les différents axes de préparation du festival, pour travailler en collaboration avec les agents de la Ville ;
- Mobiliser le nombre d'agents de l'Agglomération nécessaire pour mener à bien toutes les missions prévues durant le temps fort du Festival (samedi et dimanche)

Sur le site du Festival, ils participeront :

- A l'installation du site du Festival du livre, notamment l'espace « médiathèque » et « bar des animations » ;
- Au renseignement du public et des auteurs ;
- A la collaboration avec la librairie partenaire et les bénévoles du festival ;
- Aux inscriptions des ateliers et spectacles ;
- A l'organisation d'animations (ateliers, lectures...) menées par les médiathécaires ;
- Au lancement et à l'accompagnement des animations littéraires et créatives avec les auteurs et le public ;

Leurs tâches et leurs plannings seront établis conjointement.

Les agents des médiathèques assisteront, au même titre que les agents municipaux et les bénévoles, à une réunion d'information présentant le programme détaillé de la manifestation.

Ils pourront être sollicités ponctuellement pour assurer le transport et la prise en charge des auteurs selon le planning prévu.

Article 4 : Accueils des scolaires

- Regrouper les inscriptions des établissements de l'agglomération souhaitant participer aux interventions scolaires dans le respect du calendrier et de manière exhaustive ;
- Informer la médiatrice culturelle de la Ville de Gaillac de tout changement pouvant impacter le planning des interventions scolaires ;
- Assurer le lien avec les établissements pour préparer les accueils d'auteurs, en s'appuyant sur la charte d'accueil des auteurs (annexe n°2) ;
- Etablir une convention entre l'agglomération Gaillac – Graulhet et chaque établissement scolaire de l'agglomération qui recevra un ou des auteurs(s)
- Assurer les transports aller/retour des auteurs, au départ de leur hébergement, lors des interventions scolaires sur le territoire de l'agglomération ;
- Veiller auprès des écoles de l'agglomération à ce que les transports des auteurs lors des interventions scolaires ainsi que leurs déjeuners se déroulent dans les meilleures conditions ;
- Collecter des images illustrant les rencontres avec les auteurs et les transmettre au service culture de Gaillac dans la mesure du possible ;
- Recueillir les bilans auprès des établissements scolaires ayant reçu un ou plusieurs auteurs lorsque le Festival est achevé et les transmettre également au service culture de la Ville.

Article 5 : Logistique

- Mettre à disposition au minimum 2 véhicules de type tourisme (3 ou 5 portes) sur la période de présence des auteurs aux horaires déterminés conjointement.

L'acheminement des véhicules sur le site du festival et leur retour à la communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet, ainsi que les pleins de carburant, sont à la charge de la communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet.

- Prévoir l'intégration de l'espace « médiathèque », du « bar à animations » et en assurer son installation.

Le montage et le démontage de cet espace sont supervisés par la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet et réalisés aux dates convenues avec la Ville de Gaillac.

- Afin d'organiser d'une façon optimale les transports d'auteurs. La ville de Gaillac s'engage à fournir les plannings des accueils scolaires au plus tôt.

Article 6 : Livres et documents

- Assurer le prêt des livres et des documents nécessaires au comité de sélection des auteurs ;
- Assurer le prêt des livres et des documents pour les interventions scolaires dès l'envoi de la répartition des auteurs dans les établissements scolaires dans la limite des documents disponibles.

Article 7 : Animations, spectacles et expositions

- En amont et pendant le festival :
 - o Proposer et mettre en œuvre des animations en lien avec les auteurs invités, sur la ville de Gaillac et sur le territoire ;
 - o Proposer et réaliser des animations pour faire vivre le travail des auteurs programmés ;
 - o Proposer et réaliser des animations autour des expositions des auteurs invités (assurer les transports, assurances, l'accueil, la technique) qui sont à la charge de la Communauté d'Agglomération Gaillac - Graulhet
- Durant le samedi et le dimanche :
 - o Assurer la gestion et l'animation de l'espace « médiathèque » ;
 - o Tenir le « bar à animations », proposer et assurer la tenue d'animations diverses en lien avec les auteurs invités ou la thématique du festival (atelier, lectures...).

Article 8 : Communication

- Faire la promotion de l'événement sur tous les supports de communication à sa disposition (papier, numérique) à partir des éléments fournis par la Ville de Gaillac, en respectant la charte graphique et la citation des partenaires ;
- Diffuser les supports de communication papier aux usagers des médiathèques sur l'ensemble du territoire ;
- Programmer un affichage systématique sur l'arrière des bus de l'ensemble de l'agglomération.

La Ville de Gaillac s'engage à soumettre et à faire faire valider en amont par le service communication de l'Agglomération les supports de communication du festival avant leur diffusion (mathilde.heyman@gallac-graulhet.fr).

Article 9 : Contribution, support et financement

La Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet s'engage à :

- Apporter sa contribution technique et son ingénierie en amont et durant le festival, telles que définies dans les articles 1 à 8, à hauteur minimale de 400 heures de travail.
- Participer financièrement à la manifestation à hauteur de 12 750 € (accueils d'auteurs, intendance, interventions scolaires, prix du livre Petite enfance, expositions, ateliers, spectacles...)
- Régler les auteurs et les prestataires dans les 60 jours maximum suivant la manifestation.

Article 10 : Durée

La présente convention est conclue pour toute la préparation et le déroulement de l'édition 2025 du Festival du livre.

Article 11 : Résiliation

La présente convention de partenariat ne pourra être résiliée qu'en cas de force majeure.

Pour faire valoir ce que de droit,

Fait à Gaillac le 22/07/2025

Le Maire,
Mme Martine Souquet

Le Président,
M. Paul SALVADOR,



Annexe 1



CHARTRE DE SELECTION DES AUTEURS

Introduction

Festival d'auteurs

Au centre : les auteurs et leur travail, à partir desquels une programmation pluridisciplinaire est déclinée. Ces animations sont proposées par les auteurs eux-mêmes ou par des équipes artistiques ayant adapté leur travail. En complément les agents ville et aggro peuvent proposer des animations, toujours en lien avec le travail des auteurs présents.

Critères pour la programmation du Festival du livre de Gaillac :

A / auteurs

- Critère n° 1 : l'auteur et sa production éditoriale
- Il doit avoir publié au moins **1 titre sur l'année précédente ou en cours** (en excluant l'édition à compte d'auteur) ;
- Ne doit pas avoir participé au festival depuis au **moins 2 ans** ;
- Possibilité d'exploitation pédagogique pour des **rencontres avec les scolaires** 2 jours avant le Festival : il faudra connaître les cycles auxquels les interventions peuvent s'adresser ;
- **Mettre en avant les divers talents créatifs des auteurs** : possibilité d'exploitation en termes d'animation et d'événement culturel (atelier, exposition, spectacle etc.) ;
- Trouver un juste équilibre entre :
 - ❖ Des auteur.rice.s « tête d'affiche »
 - ❖ Des auteur.rice.s moins connu.e.s

- **Equilibre entre les contenus proposés et le public ciblé** (qui va de la petite enfance à l'adolescence / jeune adulte) ;
- **Diversification des genres littéraires** qui couvrent, autant que faire se peut, l'ensemble de l'éventail de la littérature jeunesse (éveil, album, documentaire, roman, bande-dessinée, ado, manga, livre pop-up, livre audio etc.) ;
- Avoir des auteur.rice.s dont les ouvrages seraient susceptibles de concourir au **Prix du livre Petite Enfance** ;
- Avoir des auteur.rice.s dont les ouvrages seraient susceptibles de concourir au **Prix du livre Ado** ;
- Cohérence entre certains des contenus proposés et la thématique de la manifestation ;
- Cohérence avec les mouvements et les contextes sociétaux actuels ;
- **Originalité et qualité** de la forme et du contenu des ouvrages ;
- **Disponibilité des ouvrages** ;
- Trouver un juste équilibre entre :
 - ❖ Des maisons d'édition indépendantes
 - ❖ Des maisons appartenant aux grands groupes éditoriaux
- Trouver la parité entre autrices et auteurs ;

B / animations

- Equilibre dans les animations par rapport à la diversité du public ciblé (âges)
- Refléter les nouvelles déclinaisons d'accès au livre et à la lecture (papier, audio, tablettes, jeux, braille, presse...)

- Promouvoir la pluridisciplinarité artistique autour des bibliographies des auteurs invités

Objectifs généraux

- Gratuité, accès libre
- Travailler avec les acteurs culturels locaux
- Pérenniser le festival, événement majeur de la politique culturelle de la Ville
- Conserver la double adresse scolaire + tout public
- Faire rayonner la ville de Gaillac sur un large territoire (Tarn et départements limitrophes)

Objectifs du partenariat avec l'Agglomération

- Toucher un territoire plus large, par des animations et des actions décentralisées
 - S'appuyer sur le réseau de lecture publique pour mobiliser des publics sensibles à la littérature jeunesse et ado à l'échelle de l'agglomération
 - Fédérer les services culturels de la Ville et de l'Agglomération autour d'un projet phare littéraire et pluridisciplinaire
-
- Promouvoir le festival auprès des adhérents des médiathèques (site internet, mailing, communication sur site...)

Annexe 2



PETITE CHARTE POUR BIEN PRÉPARER SA RENCONTRE AVEC UN AUTEUR/ILLUSTRATEUR



FESTIVAL DU LIVRE 2025

La perspective de rencontrer un auteur est une indiscutable motivation à lire, imaginer, réfléchir... et l'occasion d'acquérir de nouvelles compétences.

Pourquoi est-ce intéressant de rencontrer un auteur illustrateur ?

- Modifier positivement les représentations de l'auteur illustrateur, la lecture et le livre.
- Rompre avec l'ordinaire du cadre de la classe et inscrire cette rencontre comme un événement marquant porteur de souvenirs et riches découvertes... à condition de le préparer comme une fête !
- Partager le plaisir du livre : écouter, voir, manipuler, découvrir, s'interroger...
- Plonger dans les domaines de l'imaginaire et de l'artistique.
- S'imprégner de l'univers d'un auteur ou d'un illustrateur.
- Découvrir la chaîne du livre et les métiers qui la constituent, les coulisses de son travail.

Pourquoi est-il nécessaire de préparer la rencontre bien avant la venue de l'auteur ?

- Pour rendre les élèves acteurs et maîtres de la rencontre. Ils vont s'impliquer, prendre du plaisir, en donner à leur invité, et donc apprendre.
- Pour découvrir l'univers de l'auteur-illustrateur à travers son travail et enrichir les échanges avant, pendant et après la rencontre.
- Pour rendre ce temps festif et réussi, à travers l'accueil de l'invité, l'aménagement du lieu de la rencontre, la réalisation de petites surprises pour l'auteur illustrateur...
- Pour permettre des échanges et transmissions de savoirs entre les classes, avec les familles. Il est d'ailleurs très souvent souhaité par les auteurs d'avoir un échange avec l'enseignant au préalable.

Pourquoi est-il intéressant de prolonger la rencontre ?

- Pour profiter de la dynamique enclenchée, pour aller plus loin dans la découverte d'autres livres de l'invité ou de livres en réseau.
- Pour continuer à être dans le plaisir de la lecture.
- Pour partager le savoir engendré par la rencontre, avec les autres classes, les familles, sous forme d'exposition, d'articles dans le journal de l'école, reportage...

Voilà pourquoi une rencontre d'auteur doit être conçue comme un projet.

VOUS ACCOMPAGNER DANS CETTE RENCONTRE

Une rencontre réussie nécessite un petit peu de préparation.

Voici nos recommandations :

1- CONTACTER L'AUTEUR :

Afin de faciliter les liens et la préparation des interventions les instituteurs prendront contact avec l'auteur en amont de la rencontre. Les organisateurs du festival du livre s'engagent à transmettre les coordonnées des auteurs à chaque instituteur.

2- LIRE ET DECOUVRIR LES ALBUMS DE L'AUTEUR AVEC LES ENFANTS :

La classe devra avoir lu au moins un ouvrage de l'auteur avec les enfants avant la rencontre. Pour cela il convient à l'école de se procurer au moins un ouvrage de l'auteur accueilli. Afin de faciliter la procuration des ouvrages, le festival du livre travaille en étroite collaboration avec la librairie jeunesse Tire-Lire (Toulouse). Pour commander les albums merci de vous rapprocher de madame Cécile Panou en charge des commandes de livre à contact@librairietirelire.com

En complément et dans la mesure du possible le réseau de médiathèques Gaillac-Graulhet mettra à disposition certains ouvrages qui seront empruntables dans les médiathèques. Attention elles ont un stock limité et ne pourront pas fournir l'ensemble des classes.

3- LES PISTES POUR ALLER PLUS LOIN :

Vous souhaitez aller plus loin dans la préparation ? Nous vous proposons quelques pistes que vous pouvez développer en amont ou après la rencontre avec l'auteur :

- Préparer des questions avec les enfants à poser à l'auteur lors de la rencontre ou après
 - Questions qui interrogent l'homme ou la femme derrière le créateur ;
 - Questions qui interrogent le processus de création ;
 - Questions qui interrogent l'œuvre ;
 - Questions qui interrogent la chaîne du livre.
- Inviter les élèves à faire des recherches sur l'auteur, créer le portrait de l'auteur (réel ou imaginaire)
- Imaginer des exercices /des jeux avec l'auteur-trice/illustrateur-trice en lien avec les ouvrages de l'auteur-trice/ illustrateur-trice
- Découvrir une couverture d'un livre et inventer une ou des suites à l'écrit ou à l'oral avec la possibilité d'offrir ces dernières à l'auteur comme support de discussion
- Imaginer la suite de l'histoire des personnages du livre
- Atelier de réécriture ou de dessin à la manière de ...
- Développer une démarche artistique en s'inspirant d'un ouvrage (pièce de théâtre, chorégraphie, musique...)

C'est la première fois que vous rencontrez un auteur ?

L'équipe du festival du livre est là pour vous accompagner dans la réussite de ce projet.

Pour cela n'hésitez pas à contacter, pour les écoles de Gaillac : Sarah Catelet, chargée du Festival du livre projetslivre@ville-gaillac.fr , ou Anouck Gourdin, médiatrice culturelle du service culture de la ville de Gaillac, à mediation.culture@ville-gaillac.fr

Pour les écoles hors Gaillac Sonia Lagasse, directrice de la médiathèque de Gaillac, sonia.lagasse@gaillac-graulhet.fr

La réussite de ce projet nécessite un engagement réciproque des partenaires dans le suivi des échanges. L'objectif de ce document n'est pas de se substituer aux ressources et à la créativité des enseignants mais de fournir des pistes de travail à ceux qui pourraient se sentir peu préparés à la mise en place de ce type d'action.

Envoyé en préfecture le 23/09/2025

Reçu en préfecture le 23/09/2025

Publié le 23/09/2025



ID : 081-200066124-20250922-328_2025DP-AR